

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

13 NOVEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **JEUDI 13 NOVEMBRE 2014, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard, mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer, maire de Belleterre
M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère
M. Simon Gélinas, maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon, mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault, coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin, directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher, directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 17 h à 18 h.

11-14-438A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet rappelle le contexte des coupures budgétaires et de l'analyse présentement en cours afin d'en évaluer les impacts auprès des municipalités locales et de la MRC de Témiscamingue. Dans cette vision, le projet de budget 2015 déposé à la présente séance s'avère très conservateur. La prochaine année sera cruciale pour le milieu municipal qui doit rester solidaire afin de négocier un réel pacte fiscal à long terme avec le gouvernement.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2014.

11-14-439A

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2014 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

11-14-440A

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

11-14-441A

Projet de budget 2015.

Budget 2015 en préparation et en prévision de son adoption au conseil des maires du 17 décembre 2014.

Le CA prend acte d'un document de travail (1^{re} version) du budget 2015, comprenant les différents postes et fonctions pour chacun des services et activités habituelles, en plus des éléments nouveaux pour la prochaine année.

La prochaine étape concernant le processus budgétaire est prévue lors d'une réunion de travail le 13 décembre 2014; d'ici là, les commentaires et suggestions sont bienvenus.

11-14-442A

Traitement salarial 2015.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que le traitement salarial du personnel soit établi selon les modalités suivantes lors de l'adoption du budget 2015 :

	2014	2015	% écart
Cadre – Direction			
➤ Lyne Gironne Directrice générale – secrétaire-trésorière	60 725 \$	62 000 \$	2,1 %
➤ Tomy Boucher Directeur général adjoint	53 476 \$	54 599 \$	2,1 %
➤ Katy Pellerin Directrice - Écocentre	50 650 \$	52 676 \$	4,0 %

	2014	2015	% écart
Cadre – Intermédiaire			
➤ Daniel Dufault Coordonnateur service d'aménagement	57 444 \$	58 650 \$	2,1 %
➤ Richard Pétrin Coordonnateur et opérateur excavatrice	49 552 \$	51 038 \$	3,0 %
➤ Christelle Rivest Coordonnatrice service d'évaluation	45 347 \$	46 707 \$	3,0 %
➤ Gestionnaire de projet	65 000 \$	0 \$	-100,0 %
Autres employés			
➤ Masse salariale des autres employés de la MRCT : Montant brut	1 106 444 \$	1 179 232 \$	6,6 %
Sous-total	1 488 638 \$	1 504 902 \$	1,1 %
Revenus de programmes ou de services	(323 663 \$)	(417 610 \$)	29,0 %
Total – Gestion des ressources humaines	1 164 975 \$	1 087 292 \$	-6,7 %
N. B. : Indexation (IPC) 1,3 % année 2014 - 2,1 % année 2015			

Répartition par poste et par fonction	2014	2015	% écart
➤ Aménagement du territoire	129 431 \$	94 621 \$	-26,9 %
➤ Prévention incendie	52 842 \$	53 679 \$	1,6 %
➤ Gestion des matières résiduelles	516 241 \$	491 632 \$	-4,8 %
➤ Évaluation	182 499 \$	176 853 \$	-3,1 %
➤ Administration générale	74 904 \$	75 193 \$	0,4 %
➤ Programme d'habitation	24 954 \$	12 414 \$	-50,3 %
➤ Pacte rural	21 640 \$	22 286 \$	3,0 %
➤ Territoires non organisés	162 464 \$	160 614 \$	-1,1 %
Total	1 164 975 \$	1 087 292 \$	-6,7 %
N. B. : Gestion des baux 2014 (94 033 \$) 2015 (142 546 \$)			

11-14-443A

Rapport sur l'avenir des 17 agences de la forêt privée.

Mise en contexte

En 1996, le gouvernement du Québec a décentralisé le programme de forêt privée à des organismes sans but lucratif (17 agences de forêt privée, dont une pour le Témiscamingue). Le conseil d'administration de l'Agence est composée du ministère des Forêts (MFFP), des compagnies forestières, de représentants des municipalités et des propriétaires de boisés privés.

À l'époque, il a été convenu qu'il était important que le Témiscamingue ait sa propre agence, compte tenu des différences dans le type de forêt avec l'Abitibi, des priorités (2 000 hectares de friche au Témiscamingue contre 50 000 en Abitibi) et d'éviter que les décisions soient prises par d'autres.

Suite au Rendez-vous national de la forêt de novembre 2013, le gouvernement a commandé trois rapports :

- Efficacité des agences et pistes d'amélioration;
- Production de bois (produire plus de valeur à moindre coût);
- Régime forestier du 1^{er} avril 2013 (améliorations à apporter).

Celui sur l'efficacité des agences vient de sortir. Il contient 31 propositions, dont la fusion des agences pour les faire passer de 17 à 8. Les agences du Témiscamingue et de l'Abitibi seraient fusionnées. Les raisons invoquées sont de gérer un budget minimum de 2 M\$ par agence et d'augmenter le taux de participation aux rencontres.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue fasse connaître son opposition à la proposition de fusionner l'Agence de forêt privée du Témiscamingue avec celle d'Abitibi pour les raisons suivantes :
 - Les raisons qui justifiaient la présence d'une agence spécifique pour le Témiscamingue sont toujours là;
 - La fusion n'apportera pas d'augmentation de la participation aux rencontres;
 - Une telle fusion va à l'encontre du schéma d'aménagement de la MRC dont un des objectifs est l'harmonisation des découpages administratifs et la décentralisation des centres de décision;
 - Selon l'évaluation proposée dans le rapport, l'Agence du Témiscamingue se classe 3^e sur 17 agences, quant à l'efficacité et à la performance.
- ❖ Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

11-14-444A

Autorisation pour signature d'une entente complémentaire concernant la prise en charge des pouvoirs et des responsabilités de gestion foncière et de gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la signature de l'entente complémentaire n^o 1 incluant l'annexe E, concernant la prise en charge des pouvoirs et des responsabilités de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

- ❖ D'autoriser M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière à signer cette entente, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, laquelle fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récitée.

Concernant la clause 3 de l'entente, la MRC de Témiscamingue se réserve le droit de revendiquer, au cours des prochains mois, auprès du Ministère que 100 % des sommes perçues correspondant aux loyers et aux redevances puissent être conservées à la MRC.

11-14-445A

Projet d'entrée territoriale – Autorisation pour signature d'un bail avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la signature d'un bail avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sous le numéro de dossier 825152.

Le MERN consent à délivrer un bail, à des fins de panneau-réclame, d'une durée d'un an, renouvelé automatiquement à tous les ans, à la date d'anniversaire du bail, à moins d'avis contraire. En vertu de la réglementation actuelle, le loyer annuel sera de 279 \$. L'ouverture du dossier implique des frais d'administration d'émission de bail de 323 \$.

11-14-446A

Gestion des matières résiduelles – Application de la clause 1.4.2 de l'entente avec Tricentris – Autorisation pour le versement financier.

Considérant que le conseil d'administration de Tricentris, lors de sa séance du 25 août 2014, a pris la décision d'appliquer pour l'année 2014 la clause 1.4.2 du contrat liant les deux parties;

Considérant que ladite clause spécifie « *qu'une somme de dix-neuf mille cinq cent soixante-deux dollars et quatre-vingt-quinze sous (19 562,95 \$, taxes non comprises) payable à « Tricentris » sur demande du conseil d'administration, à partir de la date d'entrée en vigueur de l'entente, et ce, pour toute la durée de l'entente, s'il advenait un manque à gagner de « Tricentris » découlant de la gestion de l'établissement de récupération et de conditionnement de matières recyclables ou d'une insuffisance de ces matières prélevées sur le territoire »;*

Considérant que le montant de la clause 1.4.2 payé par la MRC fait partie des coûts admissibles à compensation en tant que dépense reliée au tri des matières recyclables de la collecte sélective;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de 19 562,95 \$ (taxes non comprises) à Tricentris, tel que stipulé à la clause 1.4.2 incluse à l'entente d'adhésion dûment autorisée par le conseil des maires à sa séance du 19 mars 2014.

Projet natation – 4^e année aux écoles primaires.

11-14-447A

Les membres du CA prennent acte du projet de natation en lien avec les élèves de la 4^e année des écoles primaires. M^{me} Hélène Gilbert, responsable du projet, viendra présenter le projet à la séance du conseil des maires du 26 novembre 2014.

11-14-448A

Système téléphonique – Mise à niveau.

Considérant l'offre de services proposée par Télébec visant à assurer un système téléphonique à la fine pointe de la technologie ainsi qu'un service de support et de maintenance optimal;

Considérant que depuis l'acquisition du système Avaya sous la version 2.0, sept nouvelles versions ont été délivrées, la version 9.0 venant d'être libérée;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter l'offre de services visant à assurer une mise à niveau du système téléphonique lorsqu'une nouvelle version sera disponible, selon les coûts suivants :
 - Mise à niveau : 929,15 \$ (paiement unique);
 - Achat du service de mise à jour selon un terme de 36 mois : 818,60 \$ (paiement unique).

11-14-449A

Renouvellement de l'adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) : 100 \$.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion de la MRCT au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 100 \$ tel que prévu au budget de la MRCT pour l'année 2014.

11-14-450A

Pacte rural – Autorisation pour versement.

Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (Pacte rural 2014)

Projet : Jardins collectifs du Témiscamingue
Montant autorisé : 5 000,00 \$
Montant à payer : 5 000,00 \$

Municipalité de Latulipe-et-Gaboury (Pacte rural 2014)

Projet : Latulipe en tulipes
Montant autorisé : 18 041,00 \$
Montant à payer : 10 568,01 \$

Ville de Témiscaming (Pacte rural 2014)

Projet : Circuit d'interprétation des conduites forcées de Témiscaming
Montant autorisé : 20 500,00 \$
Montant à payer : 20 500,00 \$

Foresterie Lac B (Pacte rural 2014)

Projet : Des pupilles aux papilles, projet de transformation agroalimentaire
Montant autorisé : 24 693,00 \$
Montant à payer : 12 511,73 \$

Journée équestre de Fabre (Pacte rural 2014)

Projet : Amélioration du manège de compétition
Montant autorisé : 900,00 \$
Montant à payer : 388,00 \$

Foire gourmande de l'A-T et du Nord-Est ontarien (Pacte rural 2014)

Projet : Tout Ville-Marie en foire
Montant autorisé : 15 000,00 \$
Montant à payer : 15 000,00 \$

Aventures Obikoba (Pacte rural 2011)

Projet : Développement du tourisme de plein air quatre saisons
Montant autorisé : 15 000,00 \$
Montant à payer : 9 242,92 \$ (montant résiduel)

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les versements décrits ci-haut, au Pacte rural, conformément aux engagements pris envers les organismes et municipalités concernés.

11-14-451A

Réclamation aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie concernant le service de la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour l'année 2014.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De réclamer aux villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie, les montants suivants pour les travaux encadrant les rôles d'évaluation foncière pour l'année 2013-2014 :

- Belleterre : 4 657,31 \$
- Témiscaming : 28 725,53 \$
- Ville-Marie : 20 416,03 \$

N. B. : Facturation selon l'entente en vigueur, c'est-à-dire coût réel plus 10 %.

RH – Politique de travail des employés – Proposition de révision des vacances et des congés de maladie.

11-14-452A

Les membres du comité administratif prennent acte de la proposition de révision des jours de vacances et des congés de maladie. Dans le contexte des compressions budgétaires présentement en cours, le CA statue sur le maintien des modalités concernant les vacances et les congés de maladie actuellement en vigueur dans la Politique de travail et des règles de fonctionnement régissant les employés de la MRC de Témiscamingue.

11-14-453A

RH – Amendement à la Politique salariale 2013.

Considérant l'adoption de la Politique salariale de la MRC de Témiscamingue par le comité administratif le 12 décembre 2012;

Considérant qu'une mise à jour de la description de tâches des employés suite à la prise en charge de la délégation de la gestion foncière, s'avère nécessaire;

Considérant que la grille salariale inclut les résultats de l'exercice d'équité salariale réalisée en 2013;

Considérant qu'une révision des modalités d'application s'impose afin de respecter la capacité de payer du milieu municipal;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver les modifications apportées à la description des tâches des employés;
- ❖ D'amender les modalités d'application de la grille salariale, selon le texte suivant :

La présente politique est d'une durée de quatre ans. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et se terminera au 31 décembre 2016; son contenu n'est pas rétroactif.

Le passage d'un échelon à l'autre s'effectue le 1^{er} janvier de chaque année. Il est conditionnel à une évaluation de rendement positive par l'employeur. Pour toute évaluation négative, l'employé connaît un gel de salaire.

Lorsque l'employé s'absente du travail pour une durée de plus de 10 mois, il demeure au même échelon salarial, mais connaît une indexation de 1 %.

Lorsque l'employé a atteint le maximum de la grille salariale en vigueur (15^e échelon), la rémunération est indexée au coût de la vie (IPC). Dans le cas où l'IPC serait négatif, l'indexation sera alors de 1 %; si l'IPC excède 3 %, l'indexation est maintenue à 3 %.

Les échelles salariales sont présentées sur une base de salaire annuel. Pour calculer le taux de l'heure, il faut diviser le salaire annuel par 52 semaines ou 1 820 heures ou 2 080 selon le poste.

RH – Taux au kilométrage pour les déplacements en forêt.

11-14-454A

Considérant que dans l'exécution de son mandat, l'ingénieur forestier doit se déplacer en forêt;

Considérant que la MRC de Témiscamingue n'a pas de véhicule dédié aux inspections ou validations à réaliser en forêt ou sur les terres publiques;

Considérant que le taux actuel alloué pour les déplacements ne tient pas compte des sorties devant s'effectuer en forêt;

Considérant qu'une consultation a été réalisée auprès des plusieurs MRC au Québec, certaines allouant un taux spécifique aux déplacements en forêt;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'établir un taux de 0,60 \$ pour tout déplacement en forêt.

Ce tarif prend effet en date de la présente séance du comité administratif.

11-14-455A

RH – Fin de la probation (non concluante) du technicien en évaluation.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la cessation d'emploi de l'employé n° 407 suite à la fin de la période de probation qui s'est avérée non concluante.

11-14-456A

RH – Embauche de M^{me} Syndia Bélanger, à titre de technicienne en gestion des baux.

Considérant qu'un poste au service d'évaluation a dû être comblé rapidement afin de pallier à l'absence d'une ressource découlant d'une fin de probation non concluante;

Considérant l'intérêt de M^{me} Syndia Bélanger de combler le poste de technicienne en évaluation lors du processus d'embauche lancé en août dernier, M^{me} Bélanger ayant les compétences et les qualités requises;

Considérant que M^{me} Bélanger a obtenu la formation et l'expérience afin d'assumer les tâches reliées au service d'évaluation et au service des baux;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M^{me} Syndia Bélanger à titre de technicienne à la gestion des baux :
 - Date d'entrée en fonction : 5 janvier 2015;
 - Salaire annuel selon la Politique salariale en vigueur (catégorie 5, niveau 3, échelon 7) : 38 563 \$.

M^{me} Bélanger est assujettie à la Politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRC de Témiscamingue.

11-14-457A

RH – Demande d'un employé pour repositionnement au niveau de la Politique salariale (nouvel échelon).

Les membres du CA prennent acte de la demande de M. Zoubir Aidel, technicien en évaluation et en géomatique, au sein du service d'évaluation.

Considérant qu'une politique salariale est en vigueur pour établir le traitement salarial des employés à la MRC de Témiscamingue;

Considérant que l'un des objectifs poursuivis par l'adoption de cette politique vise à contrôler les coûts liés à la masse salariale;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'accepter un repositionnement de M. Aidel dans la grille salariale pour l'année 2015, soit de le faire passer de l'échelon 5 à l'échelon 7.

Ce repositionnement s'avère exceptionnel par la présente et ne sera pas reconduit à une année ultérieure.

11-14-458A

RH – Participation (25 \$/employé) de la MRCT au souper de Noël des employés.

Le souper de Noël du personnel de la MRCT aura lieu le 19 décembre 2014.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 850 \$ représentant 25 \$ par employé soit accordé pour le souper de Noël du personnel de la MRCT.

11-14-459A

Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

Évolution 2014-2015 des rôles d'évaluation foncière.

11-14-460A

Le comité administratif prend acte du rapport concernant l'évolution des rôles d'évaluation foncière entre les exercices financiers 2014 et 2015 de la MRCT.

Le 1^{er} janvier 2015, un nouveau rôle triennal 2015-2016-2017 entrera en vigueur pour les municipalités suivantes : Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury, Moffet et ville de Belleterre.

11-14-461A

Restructuration au service d'évaluation et à la gestion des baux.

Le comité administratif prend acte des recommandations formulées par la coordonnatrice au service d'évaluation et à la gestion des baux, concernant un remaniement des tâches au sein de l'équipe du service. La restructuration proposée n'affecte pas le budget du service et vise essentiellement à définir des tâches spécialisées auprès des employés afin d'assurer un service efficient auprès de la clientèle.

11-14-462A

Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 septembre au 15 octobre 2014		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 169,07 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	2 974,26 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 624,74 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	3 085,36 \$
Christelle Rivest	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 237,94 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 327,12 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 242,98 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	53 089,54 \$
--	--------------

Rémunération des maires	7 776,18 \$
-------------------------	-------------

N° chèque	Fournisseurs	Description	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1401126	DÉPANNEUR RACHEL ROY	DIESEL AOÛT 2014	388,99 \$
C1401144	CENTRE DU CAMION MABO	PIÈCES CAMION # 5	8 096,87 \$
C1401184	AGRITIBI R.H. INC.	PIÈCES BOBCAT	403,78 \$
C1401191	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	PIÈCES CAMIONS	6 386,99 \$
C1401195	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	PIÈCES BROYEUR	1 064,19 \$
C1401196	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	PIÈCES CAMIONS	3 455,01 \$
C1401197	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL SEPTEMBRE 2014	2 903,33 \$
C1401198	DÉPANNEUR RACHEL ROY	DIESEL SEPTEMBRE 2014	90,00 \$
C1401202	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL SEPTEMBRE 2014	835,25 \$
C1401203	GARAGE W. LACASSE INC.	DIESEL SEPTEMBRE 2014	2 009,39 \$
C1401207	GOODYEAR CANADA INC.	PNEU CAMION # 5	717,65 \$
C1401210	HYDRAULIQUE J. BEAUDOIN	PIÈCES ROLL OFF	107,17 \$
C1401213	LA COOP VILLE-MARIE	PIÈCES CAMION # 5	17,79 \$
C1401222	LES ENTREPRISES FORESTIÈRES	ENTRETIEN CAM. # 1	227,02 \$
C1401223	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL SEPTEMBRE 2014	7 409,02 \$
C1401225	MATÉRIAUX JOLETTE LORRAINVILLE INC.	PIÈCES GARAGE	118,73 \$
C1401230	NORTHERN ONTARIO MILK TRANSPORTATION LTD	PIÈCES CAMION # 1	367,25 \$
C1401231	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES CAMIONS	336,27 \$
C1401232	PNEUS GBM	PNEUS CAMION # 1	5 696,51 \$
C1401234	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL MACHINERIE SEPT. 2014	2 858,80 \$
C1401237	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL SEPTEMBRE 2014	4 392,66 \$
C1401238	STATION SERVICE P. GINGRAS	DIESEL SEPTEMBRE 2014	455,00 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1401121	9005-3703 QUÉBEC INC.	RÉCUP. BARDEAUX 08-14/09/2014	2 529,45 \$
C1401129	JM ROBERT	LEVÉE MUN. 11/08 AU 03/09/2014	2 990,49 \$
C1401138	TRANSPORT D. BARRETTE & FILS INC.	Chèque annulé : C1401138	0,00 \$
C1401142	AMNOR INDUSTRIES	RÉCUP. RDD 27-08-2014	165,39 \$
C1401149	LES PRODUCTIONS GUILLERMO PATTERSON	PROJET MAT. RÉSIDUELLE	160,97 \$
C1401150	PÉTRIN RICHARD	DÉPL. 24-07 AU 19-09-2014	66,87 \$
C1401151	SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES PAJULA LT	RÉCUP. BARDEAUX 04-09-14	1 575,16 \$
C1401152	VILLE DE TÉMISCAMING	DÉPL. CAGE 19-09-2014	81,00 \$
C1401165	COMMUNICATION-TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE OCT.	91,93 \$
C1401174	MORNEAU RICHARD	VOYAGE CONCASSÉ D. BARRETTE	224,20 \$
C1401182	2956-1933-QUÉBEC INC.	TRICENTRIS 2 SEPT. 2014	6 611,05 \$
C1401183	9005-3703 QUÉBEC INC.	RÉCUP. BARDEAUX 22-09 ET 01-10	2 529,45 \$
C1401186	BIONEST	ENT. ÉCOCENTRE	113,74 \$
C1401189	CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT	VÉRIFICATION MÉCANIQUE # 3	127,00 \$
C1401199	ETANG.CA	PIÈCES-COMPOST	571,71 \$
C1401205	GESTION USD INC.	ROUES POUR BACS 360L	1 796,03 \$
C1401212	JACQUES MARIO	RAPPEL-VACCIN-ÉCOCENTRE	60,00 \$
C1401214	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 15-09-14	5 067,53 \$
C1401217	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	RÉCUPÉRATION RDD 30-09-14	2 624,01 \$
C1401220	LES ATELIERS KAMI INC.	OPÉRATEUR CHARGEUR SEPT. 2014	2 127,46 \$
C1401226	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT SEPT.	105 335,98 \$
C1401239	SYSTÈMES BCBF INC.	CONTRAT SERVICE 2014-2015	1 029,03 \$
C1401240	T.S.C. INC.	BOTTES SÉCURITÉ D. BOLDUC	287,38 \$
C1401242	TEMLAC LTÉE	GANT ÉCOCENTRE	14,04 \$
C1401243	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE RELAIS, FER	14 889,26 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1401130	LACROIX RUTH	DÉPL. 22-08 AU 08-09-2014	72,49 \$

N° chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1401160	ALPHA-TÉMIS	AGENT-MOBILISATION-AE	2 161,54 \$
C1401163	CENTRE GÉRARD-BRISSON	INTERVENANT PATERNITÉ-AE	5 219,55 \$
C1401171	L'AUBERGE EUGÈNE	LOCATION CHAMBRE M. TARABULSY	118,43 \$
C1401180	TARABULSY GEORGE	FORMATION-AE	1 650,00 \$
QC EN FORME			
C1401123	CKVM	PUB. SALON SPORT	2 523,70 \$
C1401131	LES PRODUCTIONS GUILLERMO PATTERSON	AFFICHE SALON SPORT	114,98 \$
C1401132	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	LOCATION SALLE - SALON SPORT	588,67 \$
C1401139	VILLE DE VILLE-MARIE	CUISINE-CAMP DE JOUR	560,00 \$
C1401204	GAUTHIER MANON	DÉPL. 21-08 AU 24-09-2014	553,73 \$
C1401218	LE REFLET	PUB. SALON SPORT	1 248,63 \$
C1401227	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	TECH. LOISIRS-QEF	2 243,05 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1401141	VILLE DE VILLE-MARIE	CAMP DE JOUR VM-CULTUREL	1 826,07 \$
C1401145	COUTURE RÉAL	DÉPL. 17-09-2014 FONDS CULTUREL	221,16 \$
C1401170	HÉROUX MARTIN	ÉVÈNEMENT CULTUREL 2015	1 200,00 \$
C1401187	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS COMM. CULT. 06-10-2014	155,22 \$
C1401188	BÉGIN CLAUDETTE	COMM. CULTUREL 06-10-14	27,72 \$
C1401194	CORDEAU AMÉLIE	COMM. CULTUREL 06-10-14	6,93 \$
C1401201	GAGNON JULIE	COMM. CULTUREL 06-10-14	6,93 \$
C1401215	LACHAPPELLE AMY	COMM. CULTUREL 06-10-14	15,57 \$
C1401219	LE RIFT	ENTENTE DÉV. CULT.	895,77 \$
C1401229	NADEAU CHRISTINE	COMM. CULTUREL 06-10-14	17,46 \$
PROGRAMME HABITATION			
C1401128	JEAN NOËL	SUBV. RÉNOVILLAGE	9 986,00 \$
MRCT - DIVERS			
C1401122	BOURGAULT CHRISTIAN	FRAIS DÉPL. CARACTÉRISATION	750,00 \$
C1401124	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	DÉPENSES AOÛT 2014	31 968,38 \$
C1401125	CONSULTATION A+	LETRE BAIE JAWBONE	67,20 \$
C1401127	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	EXAMEN 07-08-2014	885,25 \$
C1401133	PITNEY BOWES	CONTRAT 01-10 AU 31-12-2014	705,62 \$
C1401134	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT AOÛT 2014	52,92 \$
C1401135	PUBLICATIONS CCH LTÉE	DROIT MUNICIPAL MAJ27	395,85 \$
C1401136	RIVEST CHRISTELLE	DÉPL. 15 AU 17-09-2014	196,28 \$
C1401137	SOCIÉTÉ GÉO'GRAPH INC.	PLAN ACTION 01-09 AU 14-09-14	1 379,03 \$
C1401140	XEROX CANADA LTÉE	CONTRAT OCT. À DÉC. 2014	834,94 \$
C1401143	AVISO GROUPE CONSEIL	DEMANDE RÉVISION AU 05-09-2014	10 163,79 \$
C1401146	DANS LA BOTTINE À GRÉBICH	PANCARTE-NOUVEAU ARRIVANTS	551,88 \$
C1401147	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVES OCTOBRE 2014	8 007,49 \$
C1401148	GROUPE STAVIBEL INC.	FACTURE FINAL-CLIMAT MUN.	5 406,12 \$
C1401153	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 01-09-2014 (RÉSEAU)	2 835,95 \$
C1401154	VISA DESJARDINS	RELEVÉ LYNE 24-09-2014	3 376,44 \$
C1401155	COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES	CARRA SEPT. 2014	80,80 \$
C1401156	REVENU CANADA ET	DAS FÉDÉRALES SEPT. 2014	18 404,89 \$
C1401157	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 16 AU 30/09/2014	30 258,04 \$
C1401158	BELL CONFÉRENCES INC.	CONF. TÉL. RÉSERVES 03/09/2014	69,36 \$
C1401159	9229-7597 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN A/C SEPT. 2014	213,27 \$
C1401161	BEAULÉ VÉRONIC	DÉPL. 03-09 AU 18-09-2014	477,04 \$
C1401162	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CA 01/10/2014	117,85 \$
C1401164	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT	Chèque annulé : C1401164	0,00 \$
C1401166	CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ	3E VERS. CONTRIBUTION 2014	18 666,00 \$

N° chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1401167	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	ADAPTER ADRESSE-PLIEUSE	402,41 \$
C1401168	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATIONS	248,00 \$
C1401169	GIRONNE LYNE	DÉPL.13/08 AU 27/09/14	1 326,45 \$
C1401172	LA SOURCE BUREAUTIQUE	BARRE DE PROTECTION XÉROX	183,96 \$
C1401173	LES ATELIERS KAMI INC.	ENTRETIEN OCT. 2014	3 787,28 \$
C1401175	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2014	2 223,00 \$
C1401176	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2014	2 223,00 \$
C1401177	SERVICES PYRO-PRO	RECHARGE DÉFIBRILATEUR	137,97 \$
C1401178	SMI INFORMATIQUE	CONTRAT OCTOBRE 2014	1 771,85 \$
C1401179	SOCIÉTÉ GÉO'GRAPH INC.	PLAN ACTION 15-09 AU 28-09-14	1 352,80 \$
C1401181	VILLE DE VILLE-MARIE	3E VERS. PINCE DÉSINC. 2014	2 223,00 \$
C1401185	AVISO GROUPE CONSEIL	CONTRAT ÉVALUATEUR 09-2014	7 154,00 \$
C1401190	CKVM	TABLE MAIRES 15-09 AU 21-09-14	172,46 \$
C1401192	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	DÉPENSES SEPT. 2014	16 518,46 \$
C1401193	COMMUNICATIONS CLAUDINE BROUILLARD	RÔLE-CONSEIL COMM. MARS À SEPT.	862,31 \$
C1401200	G.I.R.A.T.	COÛT ANNUEL RISQ+GIRAT	11 189,61 \$
C1401206	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL.16-09 AU 01-10-2014	1 077,83 \$
C1401208	GROUPE SYSTÈME FORÊT	LICENCE ARCGIS 05-14 AU 09-15	224,20 \$
C1401209	HOME HARDWARE	BATTERIES-BUREAU	26,42 \$
C1401211	J. DROLET ET FILS LTÉE	ACC. ÉCOCENTRE + FONDATION	88,94 \$
C1401216	LARIVIÈRE ANNIE	ANIMATION SOIRÉE-MAT. PORCINE	525,00 \$
C1401221	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	CD TECH. PRAT. OFFICIERS MUN.	65,53 \$
C1401224	LOCATION GARAGE LUC LEBLANC	LOCATION DRILL-FONDATION	18,40 \$
C1401228	MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-GUIGUES	LOCATION SALLE/MAT. PORCINE	240,00 \$
C1401233	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT 30-09-2014	144,70 \$
C1401235	ROCH MARTIN	INTERVENANT-MATERNITÉ PORCINES	177,30 \$
C1401236	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES-BUREAU	4 806,74 \$
C1401241	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	CAPTATION VIDÉO-MAT. PORCINE	206,96 \$
C1401244	VILLE DE VILLE-MARIE	COUR MUN. TNO 01-07 AU 30-09	11,25 \$
C1401245	ÉDITIONS YVON BLAIS	LOI AMÉ. URBANISME MAJ34	129,05 \$
C1401246	BELL MOBILITÉ INC.	CELLULAIRES OCTOBRE 2014	352,36 \$
C1401247	HYDRO-QUÉBEC	MRCT 26-08 AU 22-09-2014	1 186,12 \$
	TOTAL		427 742,15 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 13 novembre 2014.

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

11-14-463A

Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers.

Considérant que la résolution n° 09-14-351A, adoptée le 3 septembre 2014 par le comité administratif, signifiant à l'École nationale des pompiers qu'elle ne souhaitait pas renouveler avec cette dernière l'entente de formation des pompiers, cette dernière exigeant une contribution financière de 1 000 \$ sans justification;

Considérant que le 7 novembre 2014, l'École nationale des pompiers justifie ce versement en mentionnant que celui-ci sera directement affecté à l'amélioration des services aux gestionnaires de formation et aux instructeurs, ainsi qu'à couvrir les frais administratifs de l'École relativement à cette affectation, alors que la MRC de Témiscamingue trouve que cette justification offre très peu de détails et qu'en aucun moment la MRCT n'a réclamé une amélioration des services aux gestionnaires de formation;

Considérant que le non-renouvellement de l'entente a pour conséquence que l'accès de gestionnaire a été retiré, de manière unilatéral par l'École nationale des pompiers, à la MRCT, ayant pour effet qu'aucune formation ne peut être dispensée auprès des pompiers au Témiscamingue;

Considérant qu'en vertu du schéma de couverture de risques, entré en vigueur le 27 août 2010, afin de répondre aux exigences prescrites en matière de formation des pompiers, dans le règlement adopté par le gouvernement du Québec en 2004, les pompiers des services de sécurité incendie de la MRC de Témiscamingue doivent réussir minimalement le programme *Pompier I*;

Considérant qu'un groupe de pompiers doit débiter la formation en janvier 2015 et la commande d'examens doit se faire en décembre 2014;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers, incluant les exigences imposées par cette dernière du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015;
- ❖ D'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la MRC, ladite entente;
- ❖ De dénoncer l'imposition d'une contribution financière de 1 000 \$ par l'École nationale des pompiers;
- ❖ De transmettre la résolution à la ministre de la Sécurité publique, M^{me} Lise Thériault, et au député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Luc Blanchette.

11-14-464A

**Report de la séance de décembre du comité administratif /
commission d'aménagement.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que la prochaine séance du comité administratif / commission d'aménagement soit reportée au 10 décembre 2014 à 13 h.

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

11-14-465A

Aucune question de l'assistance.

11-14-466A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 26 novembre 2014
- Comité administratif : 10 décembre 2014

Il est 19 h 15.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.